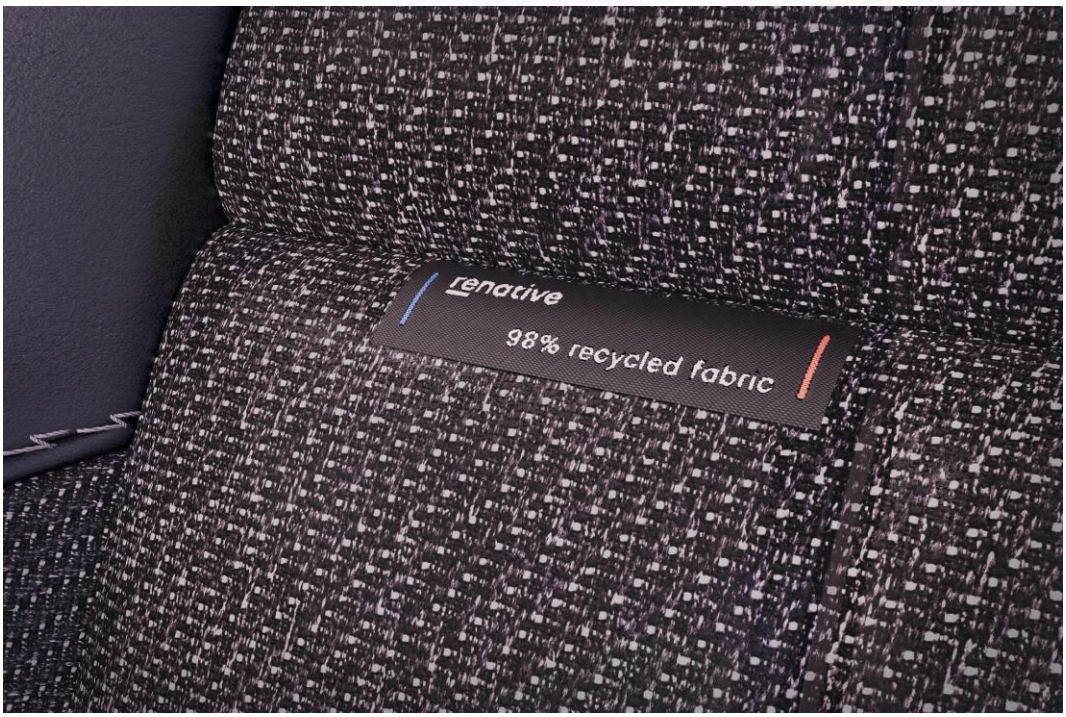
[COMMUNIQUÉ DE PRESSE]

RENATIVE® : L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ENCORE PLUS VISIBLE A BORD DES VÉHICULES RENAULT

- **Renault déploie sa marque ombrelle renative® sur ses véhicules neufs afin de permettre à ses clients d'identifier les pièces intégrant des proportions remarquables de matières recyclées et circulaires.**
- **Scénic E-Tech electric inaugure cette démarche avec les nouveaux sièges de la version Techno : composés de textile intégrant 98 % de matière recyclée, ils seront les premiers à porter la marque ombrelle renative® à bord.**
- **Cette annonce s'inscrit dans une démarche de longue date, menée par Renault pour limiter la consommation des ressources primaires et réduire l'empreinte environnementale de ses véhicules, notamment en intégrant davantage de matières recyclées dès leur conception.**
- **Déjà présente dans l'offre après-vente de Renault Group, l'appellation renative® s'étend aux véhicules neufs pour aider les clients à identifier les applications de l'économie circulaire.**



Les matériaux, un enjeu majeur de la transition environnementale

Avec l'électrification, les émissions de CO_2 liées à l'usage diminuent fortement. **L'enjeu se déplace donc de plus en plus vers les matériaux**, qui peuvent représenter près de 50 % de l'empreinte carbone d'un véhicule électrique sur l'ensemble de son cycle de vie. Acier, aluminium, plastiques, textiles ou verre… : agir sur leur origine, leur fabrication et leur seconde vie constitue donc un levier essentiel pour réduire cette empreinte et limiter le recours aux ressources vierges.

Dans un monde aux ressources limitées, **Renault agit sur plusieurs leviers complémentaires pour réduire l'impact environnemental de ses véhicules** : limiter le recours aux matières premières vierges, intégrer davantage de matières recyclées et privilégier des matériaux à faible empreinte carbone.

Un engagement de long terme pour Renault Group

Cette démarche s'appuie sur une expertise de longue date : dès 1991, la première génération de Clio intégrait des plastiques recyclés. Depuis, Renault a progressivement étendu l'utilisation de matières recyclées[1] à de nombreuses pièces de ses véhicules.

Aujourd'hui, Renault atteint des niveaux élevés de circularité sur ses modèles, avec, par exemple, au moins **33,9 % de matières issues de l'économie circulaire[2] sur Nouvelle Clio Esprit Alpine,** ou encore **100 % de textiles recyclés sur Renault 5[3] E-Tech electric**. Cette démarche concerne également les plastiques, avec jusqu'à **20 % de matière recyclée issue de véhicules hors d'usage dans la planche de bord de Master** ; le verre, avec **plus de 50 % de matière circulaire dans le toit panoramique en verre Solarbay® proposé sur Scénic, Symbioz, Espace et Rafale**; et l'aluminium, avec **50 %[4] de matière circulaire dans les jantes de Nouvelle Clio Esprit Alpine**. Autant d'applications qui illustrent la volonté de Renault d'intégrer davantage de matières recyclées dans ses véhicules, sur un nombre croissant de pièces et de matériaux.

[1] Selon norme ISO 14021 (selon directive 2005/64/CE)

[2] Incluant les matériaux recyclés selon norme ISO 14021 + les chutes ou rebuts de production réincorporés dans les processus de fabrication au sein même d'un site industriel

[3] Sur les versions Techno, Iconic et Roland Garros

[4] Selon la méthode du bilan massique

renative®, pour rendre l'économie circulaire visible à bord des véhicules Renault

Pour rendre ces avancées plus visibles et plus compréhensibles, Renault étend aujourd'hui son appellation renative® aux véhicules neufs. Créée par Renault comme une marque ombrelle, **renative® réunit sous une identité commune les actions et les solutions développées par Renault Group en matière d'économie circulaire. Elle met ainsi en valeur les avancées réalisées pour limiter la consommation de ressources primaires et favoriser leur réemploi.**

Scénic E-Tech electric sera le premier véhicule Renault à arborer la marque ombrelle renative® sur les nouveaux sièges de sa version Techno, mettant en valeur l'utilisation d'un taux remarquable de textile composé à 98 % de matière recyclée. Cette première application marque l'extension aux véhicules neufs d'une appellation déjà présente dans l'après-vente.

Avec renative®, Renault donne à ses clients un repère pour identifier les pièces de ses véhicules intégrant une proportion remarquable de matière recyclée. L'appellation rend ainsi visibles les avancées de Renault en matière d'économie circulaire, réalisées sans compromis sur les **exigences de qualité et de durabilité.**

À bord de Scénic E-Tech electric, les sièges rendent cette démarche tangible. Au-delà de cette pièce visible, l'intégration de matières recyclées concerne également d'autres éléments du véhicule : la structure de la planche de bord par exemple contient 80 % de polypropylène recyclé tandis que la garniture de pavillon est fabriquée à 99,5 % à partir de bouteilles en plastique. **L'appellation** renative® **n'a donc pas vocation à désigner de manière exhaustive toutes les pièces contenant des matières recyclées, mais à mettre en valeur celles qui se distinguent par un niveau d'intégration remarquable.**

Après cette première application sur les sièges de Scénic (version Techno), elle pourra concerner d'autres pièces et familles de matériaux, notamment les plastiques, l'aluminium, l'acier ou le verre, sur l'ensemble de la gamme Renault.

En donnant une visibilité commune à ces réalisations, Renault entend rendre plus visible auprès de ses clients sa démarche d'économie circulaire engagée depuis plus de 30 ans, ainsi que le rôle de l'innovation pour limiter la consommation des ressources primaires, sans compromis sur la qualité et la durabilité.

En après-vente, une offre renative® déjà établie

Dans l'après-vente de Renault Group, renative® rassemble déjà plus de 2 000 références issues de l'économie circulaire : pièces remanufacturées, batteries reconditionnées, composants électroniques réparés, pièces de réemploi, huiles re-raffinées et accessoires intégrant des matières recyclées.

Ces offres associent qualité constructeur, prix compétitif et impact environnemental réduit. Une pièce remanufacturée est ainsi, en moyenne, 30 % moins chère que son équivalent neuf, tout en répondant aux mêmes exigences de performance, de qualité et de sécurité. Elles permettent de prolonger la durée de vie des composants et d'accompagner les clients dans l'entretien de leur véhicule.

Les applications diffèrent entre véhicule neuf et après-vente : intégration de matières recyclées dans les pièces de première monte, d'un côté ; seconde vie des pièces et offres circulaires d'entretien et de réparation, de l'autre. Elles partagent néanmoins une même ambition : **réduire l'impact sur les ressources tout au long de la vie du véhicule.**

À PROPOS DE RENAULT
Première marque automobile française dans le monde, Renault s'appuie sur plus d'un siècle d'innovation pour concevoir des voitures à vivre : désirables par leur design, utiles grâce à des technologies people-first, électrifiées sans compromis sur le plaisir de conduite, et pensées comme de véritables espaces de vie embarqués, adaptés au quotidien. Après avoir engagé une transformation profonde avec le plan Renaulution, la marque ouvre un nouveau cycle stratégique avec futuREady, destiné à renforcer sa compétitivité et à inscrire sa performance dans la durée, en Europe comme à l'international. Cette ambition repose sur des produits désirables, une approche pragmatique de l'électrification sur deux piliers - 100 % hybride et 100 % électrique- afin d'accompagner la transition énergétique à tous les rythmes, ainsi que sur une dynamique internationale renforcée.